



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE CHARGÉ DES TRANSPORTS

Direction interdépartementale des Routes
Est

Nancy, le 10 août 2017

Communication

COMMUNIQUE DE PRESSE

RN5 – Mise en place d'un alternat de trafic dans les « Monts-de-Vaux »

Des déformations de la chaussée et du mur soutenant la RN5 ont été constatées le 10 août 2017, dans le secteur dit des « Monts-de-Vaux ».

Par mesure de précaution, la direction interdépartementale des routes de l'Est (DIR Est) a mis en place, dans ce secteur, un alternat de trafic par feux tricolores. Les études géotechniques et topographiques nécessaires à la définition des travaux de consolidation à venir seront réalisées sous cet alternat.

Cet alternat est effectif, 24 h/24 h, 7 j/7 j, dès le 10 août 2017 pour une durée indéterminée à ce jour.

**La DIR Est remercie les automobilistes de leur compréhension.
Elle leur recommande la plus grande prudence dans ce secteur.**

Contact presse :
Suzanne Tschaeglé
Tél : 03.83.50.96.37
06 19 18 05 57



Horaires d'ouverture : 8h30-12h00 / 13h30-17h00
Tél. : 33 (0) 3 83 50 96 37 – fax : 33 (0) 3 83 32 39 64
BP 82120 – 10 et 16 promenade des Canaux
54021 Nancy cedex